



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 7 août 2017 à 19H30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Siège no 5	Vacant	
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

Présence de 11 citoyens.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 juillet 2017
4. États financiers de mai et juin 2017
5. Dépenses
6. Rapport budgétaire au 30 juin
7. Correspondances
 - 7.1 Amélioration de notre police d'assurance
 - 7.2 Critères demandes de commandites de Desjardins
 - 7.3 Autorisation demande de Metal Earth de sonder terrain
8. Période de questions
9. Comptabilité & employés
 - 9.1 Colloque de zone
 - 9.2 Remise de 2818,87\$ de Reeye Québec
 - 9.3 Compensation tenant lieu de taxes 9004,00\$
 - 9.4 Contrat travail ressource en loisirs + résumé
 - 9.5 Entraide pompiers 488,00\$
 - 9.6 Entraide pompiers 422,00\$
 - 9.7 Audit Reeye Québec 950,00\$ + taxes
 - 9.8 Audit Livres comptables 4900,00\$ + taxes
10. Lots
 - 10.1 Autoriser signature entente PADF 9040,00\$ (MRC)
11. Chemins
 - 11.1 Travaux sur le chemin du Héron Bleu réparations 4015,82\$ + tx
 - 11.2 Demande faucheuse pour chemins à Roquemaure
 - 11.3 Facture pour castors
12. Divers
 - 12.1 Facture sécurité publique 11138,00\$ + 27,46 intérêts
 - 12.3 Achat bougies 200,06 taxes incluses
 - 12.4 Association touristique 574,88\$ église et sentiers
 - 12.5 Lettre enregistrée au 382 Chemin des Crécerelles
 - 12.6 Autorisation sollicitation Maladie du cœur
 - 12.7 PAERRL
 - 12.8 Annulation 677,35
13. Dossiers en suspend
 - 13.1 Signature cimetière
 - 13.2 Règlement nuisances et feu
 - 13.3 Plainte Chemin des Mésanges
14. Varia
15. Dates prochaines réunion

Brunch le 13 août à 10 heures
Séance de travail le 28 août à 19 h 00.
Séance du conseil 11 septembre 2017 à 19 h 30.
16. Période de questions
17. Fermeture de l'assemblée



2017-08-202
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 10 juillet 2017

2017-08-203

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 10 juillet soit accepté tel que présenté au Conseil, mais il y aurait eu au moins 16 personnes selon une citoyenne;

ADOPTÉ.

4. États financiers mai et juin 2017

Des revenus de 44,999.77\$ et des dépenses de 15,867.68\$ ont été enregistrés pour un solde au livre au 31 mai de 271,997.18\$.

Des revenus de 36,041.93\$ et des dépenses de 50,945.43\$ ont été enregistrés pour un solde au livre au 30 juin de 257,293.98\$.

5. Dépenses

2017-08-204

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} juillet au 31 juillet 2017, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	7 598.40\$
la rémunération des élus :	1 594.36\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	3 207.55\$
les dépenses de juillet à payer en août	3 310.47\$

le tout représentant un total de 15,710.78\$ la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

6. Rapport budgétaire au 30 juin

Dépôt du rapport budgétaire au 30 juin

7. Correspondance

7.1 Amélioration de notre police d'assurance

Informations : Le tableau des biens divers de notre police seront couverts en autant qu'ils sont dans les limites du territoire de la municipalité, sans surprime.

7.2 Critères de commandites Desjardins

De nouveaux critères sont établis pour faire une demande de commandites de Desjardins. Ils sont divisés en quatre créneaux :

- Santé et saines habitudes de vie
- Culture
- Éducation
- Développement économique et durable



N° de résolution
ou annotation

7.3 Autorisation à Metal Hearth de sonder le terrain.

ATTENDU QUE l'entreprise Metal Hearth désire une autorisation pour sonder le terrain, sans forage mais à l'aide de sondes pour détecter les différents minéraux qu'il y a dans le secteur du chemin de la mine;

EN CONSÉQUENCE,

2017-08-205

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité autorise la compagnie Metal Hearth pour un projet de l'Université Laurentian à sonder le terrain, sans forage mais à l'aide de sondes pour détecter les différents minéraux qu'il y a dans le secteur du chemin de la mine;

ADOPTÉ.

8. Période de questions

9. Comptabilité & employés

9.1 Colloque de zone

ATTENDU QUE le Colloque de zone de l'ADMQ se déroulera à Amos cette année;

ATTENDU QUE des nouveautés législatives seront présentées lors de ce colloque ainsi que deux modèles d'entente en urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

2017-08-206

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE Mme Lucie Gravel et Mme Lyne Boudreault soient autorisées à assister au Colloque les 14 et 15 septembre prochain à Amos;

QUE les frais du Colloque au montant de 480.00\$ soit envoyé à ADMQ de zone;

QUE les frais de transport et d'hébergement soient autorisés;

ADOPTÉ.

9.2 Remise de 2818.87\$ de Recyc Québec

Nous avons reçu une compensation de Recyc Québec de 2818.87\$. Un montant de 91.46\$ provient de RecycleMédias et 2727.41\$ provient de Éco Entreprise Québec. Cette somme représente 50% de la compensation 2016.

9.3 Compensation tenant lieu de taxes 9004.00\$

Nous avons reçu un montant de 9004.00\$ du Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques.

9.4 Contrat de travail ressource en loisirs + résumé

Dépôt du contrat de travail de Mme Élisabeth Carrier engagée pour les trois municipalités comme ressource en loisirs, projet RAGARO. À ce jour Mme Carrier a installé son bureau, fait la tournée des milieux créé une page Facebook et a commencé des consultations citoyennes.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2017-08-207

9.5 Entraide pompier 488.00\$

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE payer la Municipalité de Gallichan pour les services rendus par leur brigade de pompiers, mais faire parvenir une lettre par la même occasion, mentionnant que nous aurions aimé recevoir ces factures en 2016 et non 6 mois plus tard.

ADOPTÉ.

9.6 Entraide pompier 422.00\$

2017-08-208

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE payer la Municipalité de Gallichan pour les services rendus par leur brigade de pompiers, mais faire parvenir une lettre par la même occasion, mentionnant que nous aurions aimé recevoir ces factures en 2016 et non 6 mois plus tard.

ADOPTÉ.

9.7 Audit Recyc Québec 950.00\$ + tx

2017-08-209

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE payer à la Firme Deloitte le montant de 950.00\$ + taxes pour l'audit Recyc Québec

ADOPTÉ.

9.8 Audit Livres comptables 4900.00\$ + tx

2017-08-210

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE payer à la Firme Deloitte le montant de 4900.00\$ + taxes pour l'audit des livres comptables de la municipalité

ADOPTÉ.

10. Lots

10.1 Autoriser signature entente PADF 9040.00\$ (MRC)

ATTENDU QUE le Groupement forestier peut bénéficier de l'aide de la MRC d'un montant de 9040.00\$;

2017-08-211

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon soit autorisé à signer l'entente avec la MRC pour le programme PADF;

ADOPTÉ.

11. Chemins



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2017-08-212

11.1 Travaux sur le chemin du Héron Bleu réparations 4015.82\$ + tx

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de 4015.82\$ + taxes soit réglée envers Transport Raymond Bérubé pour les travaux de réparations;

ADOPTÉ.

11.2 Demande faucheuse pour chemins à Roquemaure

2017-08-213

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous n'autorisons pas le prêt de la faucheuse pour Roquemaure, car nous avons eu des bris lors du prêt par le passé;

ADOPTÉ.

11.3 Facture pour castors

Reporté

12. Divers

12.1 Facture sécurité publique 11,138.00\$ + 27.46 intérêts

ATTENDU QUE nous avons reçu un rappel de paiement pour la SQ au montant de 11,138.00\$ + 27.46\$ d'intérêts;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le paiement est accepté conditionnel aux informations de la MRC;

ADOPTÉ.

12.2 Achat bougies 200.06\$ taxes incluses

ATTENDU QUE nous n'avons plus de chandelles dans les lampions à l'église;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le paiement soit envoyé pour les bougies;

ADOPTÉ.

12.3 Association touristique 574.88\$ église et sentiers

ATTENDU QUE nous avons de la publicité pour notre église et nos sentiers dans le guide touristique;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2017-08-216



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE nous fassions le paiement de 574.88\$ à l'Association touristique;

ADOPTÉ.

12.4 Lettre enregistrée au 382 Chemin des Crécerelles

ATTENDU QUE nous avons remarqué un manque de propreté sur le terrain au 382 des Crécerelles et que ce terrain est au bord de l'eau;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous fassions parvenir une lettre enregistrée à ce résident de faire le ménage car il est en zone inondable;

ADOPTÉ.

12.5 Autorisation sollicitation maladie du coeur

ATTENDU QUE l'Association pour les maladies du coeur a demandé l'autorisation de solliciter les citoyens à la cause;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'Association soit autorisée à solliciter les citoyens à la cause des maladies du coeur;

ADOPTÉ.

12.6 PAERRL

ATTENDU QUE le Programme d'aide à l'entretien du réseau local (PAERRL) a été mis sur pied à la suite d'une décision gouvernementale visant à rétrocéder, le 1^{er} avril 1993, la gestion du réseau routier local aux municipalités;

ATTENDU QUE le volet principal du PAERRL vise à maintenir la fonctionnalité des rues locales de niveau 1 et 2 transférées ainsi que des routes locales de même niveau gérées par les municipalités avant le 1^{er} avril 1993;

ATTENDU QUE les compensations distribuées aux municipalités couvrent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE depuis 2016, les dépenses de déneigement ne sont plus admissibles au PAERRL;

ATTENDU QUE les dépenses liées à l'entretien hivernal représentent une grande portion des budgets municipaux et qu'elles devraient être incluses au PAERRL;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de revoir sa décision en incluant les dépenses liées à l'entretien hivernal dans la reddition de compte du PAERRL;

2017-08-217

2017-08-218

2017-08-219



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

DE transmettre une copie de la présente résolution à la FQM;

ADOPTÉ.

12.7 Annulation 677.35\$

Pour informations aux citoyens et au conseil, ce montant a été annulé car il avait été entré dans le mauvais mois. Il a été remis dans le bon mois.

13. Dossiers en suspend

13.1 Signature cimetièrè

À suivre

13.2 Règlement nuisances et feu

À suivre

13.3 Plainte chemin des Mésanges

Information que même si l'inspecteur avait mentionné qu'une sanction pourrait être émise, personne en autorité n'est allée sur les lieux pour faire état de l'infraction. Le conseil n'émettra pas d'amendes.

14. Varia

14.1 Demande 60/40

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la demande 60/40 pour le chemin des Tourterelles soit acceptée telle que présentée;

ADOPTÉ.

14.2 Journée de la culture

Info aux conseillers

14.3 Avis de Motion

M. Donald Dubé donne avis de motion que le règlement sur les nuisances, incluant les feux et les caméras sera accepté dès que nous aurons des nouvelles de la Ville de La Sarre sur leur règlement que nous voulons adopter et proposer aux autres municipalités afin que la réglementation soit plus facile à gérer par la Sûreté du Québec.

15. Dates prochaines réunions

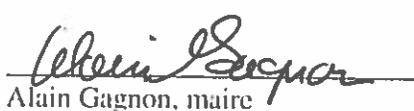
Brunch le 13 août à 10 heures
Séance de travail le 28 août à 19h00.
Séance du conseil le 11 septembre à 19h30.

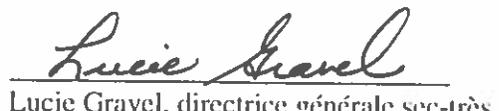
16. Période de questions

17. Fermeture de l'assemblée

Mme Louise Bégin propose la fermeture l'assemblée. Il est 20 heures 50.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel, directrice générale sec-très.

2017-08-220

2017-08-221